

PLAN LOCAL D'URBANISME

Zonage Règlement graphique

Document Approuvé en conseil municipal en date
du 13/02/2025

SIAMURBA

Echelle : 1:5 000



Légende

Limite de la commune

- Espaces Boisés Classés (EBC)
- Lisières de 50 m pour les Massifs Forestiers de plus de 100 ha
- Périmètre du PPRI
- Changement de destination
- Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique (art. L151-23 du CU)
- Secteur d'OAP
- Zone non aedificandi (10m)

Patrimoine recensé au titre du L151.19 CU

- Éléments bâtis
- Murs de pierre à préserver (L151-19 du CU)

Les zones urbaines

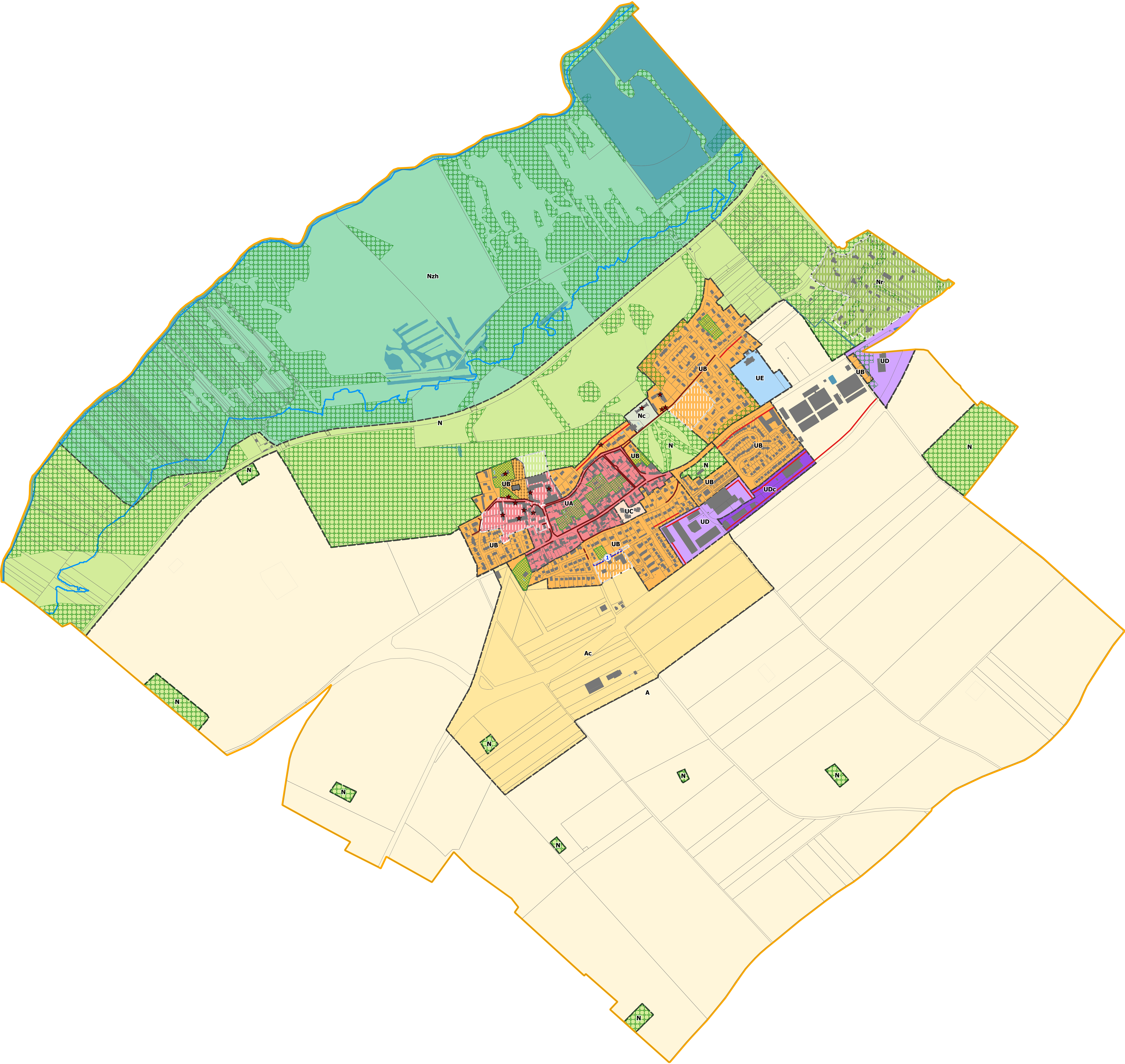
- UA - Cœur de bourg ancien
- UB - Quartiers résidentiels
- UD - Zone d'activités économiques
- UDc - Activités commerciales de la Nozole
- UC - Quartiers résidentiels de la Nozole
- UE - Zone d'équipement

Les zones naturelles et agricoles

- A - Terres agricoles
- N - Zones naturelles, paysagères ou boisées
- Nzh - Zones humides
- Nr - STECAL Rue de Reignault avec OAP
- Nc - STECAL Château
- Ac

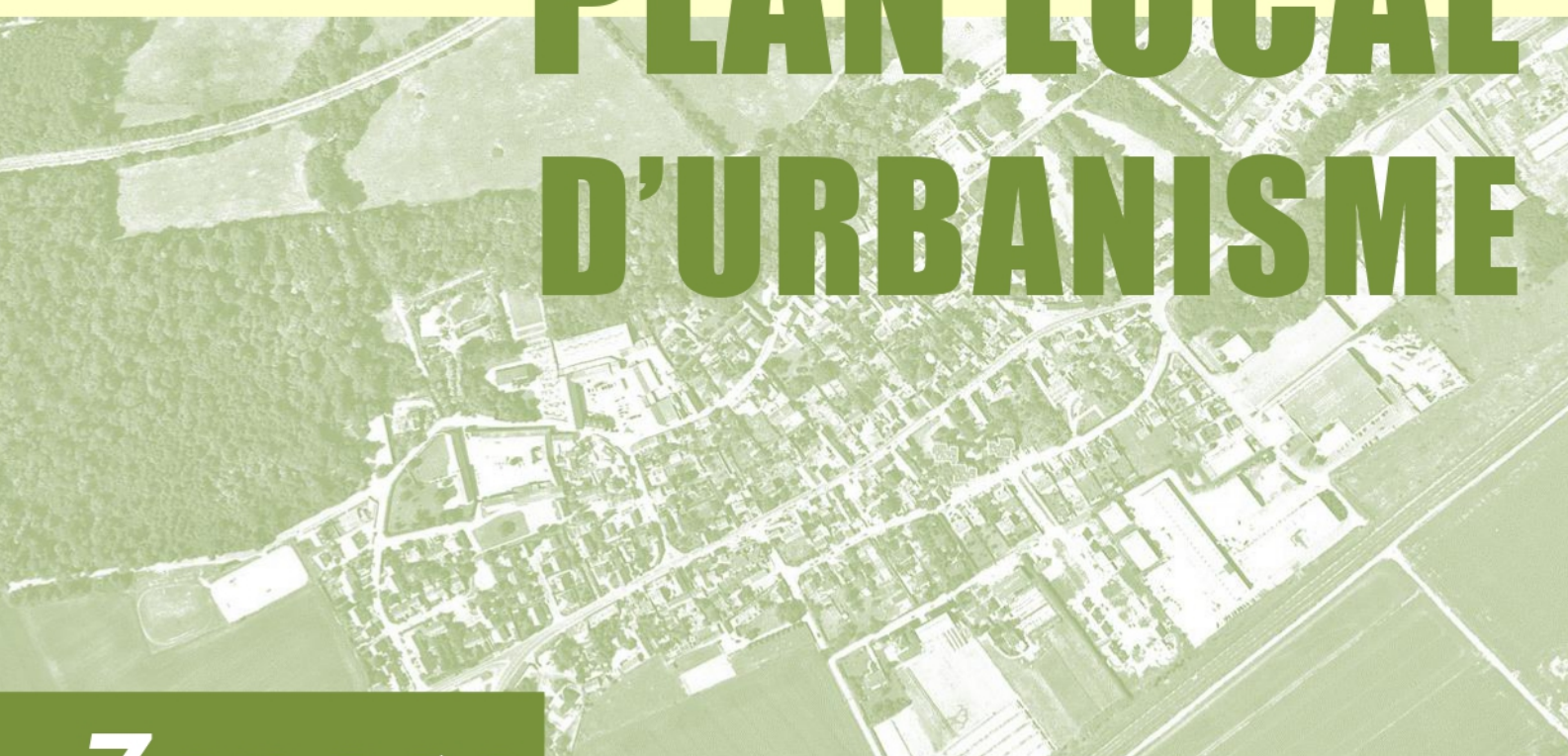
- Emplacements réservés

N°	Objet	Surface	Bénéficiaire
1	Impasse de la Nozole (chemin à municipaliser)	821 m²	Commune





Commune de
FONTENAY LE VICOMTE



PLAN LOCAL D'URBANISME

Zonage

Règlement graphique

Document Approuvé en conseil municipal en date
du 13/02/2025



Echelle : **1:2 000**

0

100

200

300

400 m

Légende

Limite de la commune

Espaces Boisés Classés (EBC)

Lisières de 50 m pour les Massifs Forestiers de plus de 100 ha

Périmètre du PPRI

Changement de destination

Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique (art. L151-23 du CU)

Secteur d'OAP

Zone non aedificandi (10m)

Patrimoine recensé au titre du L151.19 CU

Eléments bâtis

Murs de pierre à préserver (L151-19 du CU)

Les zones urbaines

UA - Coeur de bourg ancien

UB - Quartiers résidentiels

UD - Zone d'activités économiques

UDc - Activités commerciales de la Nozole

UC - Quartiers résidentiels de la Nozole

UE - Zone d'équipement

Les zones naturelles et agricoles

A - Terres agricoles

N - Zones naturelles, paysagères ou boisées

Nzh - Zones humides

Nr - STECAL Rue de Reignault avec OAP

Nc - STECAL Château

Ac

Emplacements réservés

N°	Objet	Surface	Bénéficiaire
1	Impasse de la Nozole (chemin à municipaliser)	821 m²	Commune

